

Note sur la grande carte de Savoie

La Savoie resta, tout au long du XVIII^{ème} siècle et jusqu'à l'établissement tardif de la carte d'état major sarde vers 1850, à l'écart de toutes les grandes entreprises cartographiques qui abondèrent pourtant à cette époque.

La carte générale de la France de Cassini s'arrêtait à ses frontières, la carte des Alpes de Bourcet qui apportait de notables progrès à la cartographie des régions montagneuses ne concernait que le Dauphiné.

Les cartes dont on disposait alors pour la Savoie dataient du XVII^{ème}, ou restaient très partielles ou même ponctuelles : Carte de Piémont de 1634 par Maupin, carte de Allemand sur les passages de la Tarentaise à la Maurienne vers 1700, carte des frontières du Dauphiné et du Piémont par Guibert pour Victor-Amédée, frontière de la France et de la Savoie avec les postes occupés par les français en 1708 par Roussel, position des Français en Savoie en 1709 par Roussel, reconnaissances militaires sur Chambéry-Fort Barraux-Montmélian en 1711, cours du Rhône entre Genève et Le Guiers vers 1708 par La Blottière, projets de fortifications sur la frontière du Dauphiné Savoie par Garella vers 1720, nouvelles frontières Piémont, Savoie, Dauphiné en 1743 par Donadery, une carte générale de 1744 par Le Rouge mais de trop grande échelle sur la Savoie et partie Piémont-Dauphiné-Provence, une carte des frontières ayant servi en 1760 à la signature du traité de paix, une carte de Durieu concernant également les frontières de la Savoie, du Valais et du Duché d'Aoste apportant, elle, des indications détaillées sur les itinéraires de fond de vallées.

Si la Savoie avait trop de cartes mais pas sa carte, elle avait cependant ses mappes et ses mappes avaient donné lieu à deux cartes générales manuscrites des Etats de Savoie dès la fin des travaux cadastraux.

Les mappes avaient été réduites une première fois. Les consignes données par l'Intendant général sous forme de questions-réponses rédigées en italien (ADSC 1842) au dessinateur Morosi, qui avait précédemment travaillé aux mappes elles-mêmes, nous apprennent que cette carte devra être « *25 fois moins grande que celle déjà faite* » qu'on utilisera pour sa confection à la fois l'original et la copie (des mappes), qu'elle devra être grande comme une mappe et non reliée en album. On suggère cependant un essai pour juger de l'effet. Sans pouvoir en apporter la preuve il nous semble que la réduction dont il est ici question et dont l'échelle pourrait être celle d'un 12000^{ème} (5 fois moins grande que celle des mappes au 1/2400^{ème} soit une surface 25 fois moins grande) serait bien la carte dont nous reparlerons plus loin, bien que cette dernière soit dite en 16 feuilles et non d'une seule pièce comme l'exigent les consignent.

Les directives données à Morosi précisent que toutes les données utiles à l'usage militaire devront y figurer : « *La libération de Turin, les victoires de Belgrade et d'Holstet étant dues en partie à une connaissance de telles descriptions* », et quant aux frontières « *ce sera là également l'occasion appropriée d'en réussir correctement la configuration* ». Il faut noter ici que la définition d'une carte de topographie militaire se rapproche sur de nombreux points de celle concernant un plan cadastral (grande échelle – importance des natures de culture, des détails et de la topographie). Si l'on insiste longuement sur les précisions utiles à l'art militaire, les intérêts autres d'une telle carte générale sont ainsi signalés : « *quant aux autres utilisations et avantages pour le gouvernement, pour le commerce et autres, l'expérience*

quotidienne en donne la preuve si évidente que l'on oserait pas s'avancer à être prolix dans des discussions si communes ».

Cette grande carte si c'est bien celle que nous pensons être au 12000^{ème} et en 16 feuilles fut réduite en une carte générale en 36 feuilles « *tirée à une quatrième partie moins de celle qui a été réduite à un cinquième des mappes originales de chaque territoire... Un trabuc de l'échelle de cette carte vaut en ligne vingt trabucs de l'arpentage fait en campagne... Elle a été réduite, dessinée et colorée par les réducteurs et dessineurs à ce député, savoir Jean Perpilliat, Gabriel Grienberger, François Schittvein, Jean-Pierre Bermont, Frédéric Tusini, Jérôme Rossino, Antoine Azuis, Jean-François Bérenger, François Laghy, Jean-Antoine Ferraris, Michel Antoine Ravizzotti, Philippe Régalia, Claude Delabarye et Jean François Chiron* ». Cette nouvelle réduction, signée Cocelli, directeur du bureau de la péréquation des Etats du Duché, datée de 1737, est conservée au service historique de l'Armée de Terre sous la cote J 10C 1563, son échelle avoisine le 48000^{ème}.

Une troisième réduction de cette carte nous a été signalée par M. Pallière. Il semble que ces cartes générales des Etats de la Savoie furent exécutées en Savoie et qu'elles rejoignirent Turin à une date que nous ignorons et où on ne les trouve signalées qu'en l'an VI.

En 1792, Jean-Baptiste Raymond, ingénieur géographe, publie une carte du département du Mont-Blanc (Musée savoisien n° 2295) réuni à la République et divisé en 7 districts et 83 cantons (échelle 30 000 toises). Cette carte, bien que ne faisant qu'appliquer le nouveau découpage administratif sur un fond de carte ancien, mais qui signalait les cotes d'altitude (Mont Blanc, 4726 m) lui valut d'être chargé de faire un relevé général de toutes les mappes pour réaliser enfin une carte générale de la Savoie.

Grillet dans son dictionnaire historique des départements du Mont Blanc et du Léman dit en 1807 que cette commande lui fut passée par le Gouvernement, ce que confirme en 1838 le frère de Jean-Baptiste, Georges-Marie, dans sa notice sur les Poids et Mesures du département. Un procès verbal du directoire du département (ADSL 31) enregistre le 16 germinal an III (avril 1795) que le citoyen Raymond est chargé d'une « *commission que lui a expédiée le comité des travaux publics de la Convention Nationale pour la confection d'une carte de ce département à l'échelle fixée par les cartes trigonométriques du cadastre général* ».

Cette mission est accompagnée d'une lettre de cette même commission de la Convention invitant le directoire départemental à fournir à Raymond le local dont il aura besoin pour ses travaux.

Berthaut (Les ingénieurs géographes, Paris, 1902) dit pour sa part que Raymond, après avoir été attaché au Dépôt de la Guerre, s'était rendu en Savoie en 1795 pour le compte de l'administration du Cadastre. En juillet 1795, Raymond réclame au Directoire la communication « *d'une grande carte qui existe dans les bureaux de l'administration* ». « *La Directoire autorise le citoyen Raymond à prendre la carte dont il s'agit* ». (Rapport du Directoire, séance du 1^{er} thermidor, an III – ADSL 32).

Sans qu'il soit possible pour autant d'établir un lien entre les deux opérations, il faut signaler qu'en janvier 1795, Laroche, chef de bataillon au génie militaire, avait demandé au même Directoire la communication 12 par 12 des mappes des communes pour achever la carte générale qu'il a commencé sur les canevas qui lui ont été communiqués par Léger et qu'il lui a restitués (ADSL 31, séance du Directoire du 29 Nivose an III). Quels étaient ces canevas

utilisés par Laroche ? Quelle est cette carte entreprise par Laroche ? Quelle était cette grande carte demandée par Raymond ?

Raymond se proposait d'établir une carte d'ensemble au 100 000^{ème} puis une carte détaillée au 20 000^{ème}. Il se serait alors, d'après un rapport envoyé au Dépôt de la Guerre (cité par Berthaut), livré à des vérifications sur le terrain et à leur contrôle sur les mappes qui lui parurent exactes tant dans leur ensemble que dans leurs détails et leur assemblage. Il repéra à cette occasion les triangulations particulières aux communes qui avaient été exécutées alors, mais dont il ne retrouva que quelques fragments. Sa tâche se limita ensuite à la figuration des montagnes qu'il connaissait bien. Il remit une esquisse au 200 000^{ème} de son travail au conseiller d'état Cretet, originaire de Pont-de-Beauvoisin, qui la transmit au Dépôt de la Guerre.

En l'an VI (1797-1798) Raymond, d'après le même rapport cité par Berthaut, se serait rendu à Turin où il aurait trouvé une réduction au 12 000^{ème} des mappes sardes exécutée par les ingénieurs du cadastre de la Savoie. Il aurait alors comparé cette réduction à la sienne.

Lorsque Raymond retourne à Turin en 1801 accompagné de l'archiviste Léger, récupérer les originaux des mappes déposées aux archives de Turin, il constate que le capitaine en chef des ingénieurs de l'armée d'Italie dont le bureau topographique était installé à Milan, avait emmené le 9 nivose, an VII, sur les ordres du Général en chef « *la grande carte des Etats de Savoye en 16 feuilles collée sur toile, soit réduction des cartes de chaque province* » (très certainement la carte au 12 000^{ème} consultée en l'an VI) ainsi que la « *réduction générale des dites cartes en 36 feuilles faite à la main et coloriée* » (la carte des archives de Vincennes au 48 000^{ème}). Navarre avait également enlevé l'index des mappes et des tabelles des six provinces de la Savoie et des baillages de Ternier et Gaillard, ainsi que la mappe de Bourg-St-Maurice (note jointe au rapport de Raymond et Léger sur leur mission à Turin – ADSL 269).

La mappe de Bourg-St-Maurice fut remise à un délégué de la commune puis restituée aux archives de Chambéry, les deux cartes de la Savoie furent, de Milan, transmises au Ministère de la Guerre à Paris où elles tombent à nouveau dans l'oubli alors même que le bureau topographique de Milan et le bureau particulier de Bonaparte dirigé par Bacler d'Albe cherchaient à établir une carte du théâtre des guerres d'Italie pour l'établissement de laquelle les documents faisaient totalement défaut sur la Savoie.

Ce n'est qu'en juillet 1801, 2 ans ½ après leur enlèvement de Turin, qu'une lettre du Préfet du département à la recherche de ces documents attire sur eux l'attention du Général Clarke qui les fait alors rechercher activement au Dépôt de la Guerre à Paris.

La carte en 36 feuilles est retrouvée chez un éditeur parisien qui se proposait de la faire graver, sans que l'on sache par quels détours il en était devenu détenteur. Elle ne fut pas pour autant rendu au Préfet qui la cherchait. On en établit des calques que l'on voulait réduire à l'échelle de la carte de France de Cassini et l'on demanda à Raymond de contribuer au dessin des montagnes qui n'étaient que grossièrement indiquées.

Il fallait parallèlement à ce travail de révision, établir le canevas géodésique de la Savoie. Dès 1796, le Ministre des relations extérieures avait déjà émis le vœu de voir se multiplier dans les Alpes les ressources topographiques, afin de pouvoir déterminer trigonométriquement les limites de la république nouvellement fixées, la relier aux triangles de Cassini côté France et

« *l'agrafer* » avec ceux du Père Beccaria établis en 1762 côté Piémont (cité par Helbronner et Berthaut).

En 1802 (7 avril) le Ministre de la Guerre proposa aux consuls un rapport, qu'ils acceptèrent, visant à la « *vérification et au complétage des matériaux topographiques du département du Mont-Blanc* ». Le bureau topographique de Chambéry fut constitué en juin 1802 sous la direction de l'astronome Nouet assisté de Raymond, Coraboeuf et Beraud. Il avait à sa disposition les mappes sardes ainsi que la première réduction de ces plans ramenés de Turin, via Milan puis Paris et que l'on supposait alors, faute de vérification, être à l'échelle de 1/9600^{ème}.

L'échelle de la carte que Nouet se proposait d'établir était fixée au 10 000^{ème} et le peu de différence entre ces deux échelles encourageait à ne pas perdre de temps à faire une conversion qui pourrait tout aussi bien être faite postérieurement. Le Dépôt de la Guerre en confia cependant la réduction sarde à Raymond, chargé de la figuration du terrain. Nouet s'employait de son côté aux travaux géodésiques de triangulation, seuls requis par le Dépôt, ainsi qu'à des observations astronomiques relatives aux principales stations et à la détermination au baromètre de la hauteur des montagnes, travaux propres à sa vocation.

Le calcul des triangles réduits à l'horizon, mais dont la plupart ne furent cependant pas fermés, permit leur ajustement sur la réduction des cadastres sardes prêtée par le Dépôt de la Guerre dont on put alors déterminer la véritable échelle (12 083^{ème}). Mais Nouet ne tarda pas à constater que l'échelle du 10 000^{ème} précédemment déterminée était inutile et trop grande pour la topographie en pays de montagne. On la ramena au 20 000^{ème}. On s'aperçu également que les mappes qui servaient de base à ce travail n'étaient pas orienté selon le nord admis. La difficulté des opérations en montagne, les changements intervenus dans la direction du travail, les ennuis d'argent, les traitements n'arrivant pas, les accidents nombreux survenus aux instruments de mesure, ainsi que la malveillance des habitants démolissant les signaux (Colombier-Salève-Mont du Chat) craignant qu'on ne fasse toutes ces mesures dans le but d'augmenter leurs impôts, retardaient considérablement l'avancement des travaux.

La mésintelligence entre les collaborateurs vint se surajouter à ces causes de retard. Raymond, collaborateur de Nouet, avait été en effet chargé personnellement de l'exécution d'une grande carte de la Savoie par réduction des mappes. Ce travail entraînait directement en concurrence avec le travail du bureau topographique de la Savoie où il était également employé. Il avait pu, dès l'an VI, confronter à Turin, ses travaux et la réduction sarde des mappes au 12 000^{ème} ; il l'avait dorénavant au bureau topographique de Chambéry à sa disposition.

Sa carte physique et minéralogique du département du Mont-Blanc, à laquelle son nom reste attaché, fut levée en 1797-98 et 99 et il est fait mention dans son cartel de « circonstances particulières » qui en retardèrent la publication. Il publia également avant 1807, puisque citée par Grillet, une carte des deux départements dans un genre qualifié par le même Grillet « de sa composition ». Cependant Nouet pensait que Raymond faisait tout son possible pour retarder les travaux relatifs à la carte du bureau topographique établie sur des bases beaucoup plus exactes, qui aurait rendu caduque celle de Raymond.

D'après Nouet, et selon toute évidence, Raymond ne faisait que calquer, en améliorant le rendu et les précisions topographiques, la carte sarde au 12 000^{ème}. Une enquête du Dépôt de la Guerre fit apparaître que Raymond était appointé par l'administration départementale du cadastre (affectation dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les dossiers de la même époque concernant l'administration des Contributions directes locales si ce n'est celle d'une

vérification occasionnelle faite par Raymond sur les plans cadastraux du géomètre en chef Quenard, plans établis eux aussi d'après les anciennes mappes sardes).

Raymond fut alors, quoiqu'il en fût, rappelé à Paris en 1805. Nouet meurt à la tâche en 1811 reconnaissant le peu de validité de celle-ci. Lors de la chute de l'Empire la triangulation de la Savoie après 12 ans de travaux n'était pas terminée. En 1820 Raymond publiait, lui, sa carte au 1/200 000^{ème} et en 12 feuilles de la Savoie redevenue alors Etats de Sa Majesté.

Ce sont les ingénieurs piémontais et austro-sardes qui menèrent à bien l'enchaînement continu des triangles sur la Savoie et réalisèrent ainsi la première expérience de géodésie de haute précision en haute montagne (les stations de 1802 – 1814 n'étaient que de moyenne altitude). La jonction fut faite entre les chaînes de triangles français et piémontais entre 1821 et 1823, la continuité de « l'arc parallèle moyen » était assuré à travers la Savoie.

C'est sur cette base que fut établie au milieu du siècle la première carte succédant à celles de 1737 tirées du cadastre sarde : la carte des Etats du roi de Sardaigne au 50 000^{ème} appelée habituellement « carte sarde ». La confection de cette carte dut s'établir également sur quelques points trigonométriques français établis en 1802-1814, les travaux géodésiques piémontais de 1821-23 à but uniquement scientifique et non topographique n'ayant pas couvert l'ensemble du territoire et n'ayant pas traversé la Savoie dans sa moitié ouest-sud ouest. Non terminée en 1860 lors du rattachement, le gouvernement italien continua cependant la publication de la « carte sarde » concernant la partie annexée.

La Savoie avait manqué Cassini mais avait son cadastre sarde. Sa triangulation avait été manquée sous l'empire, rattrapée par les piémontais, qui lui avaient donné la « carte sarde ». Les difficultés furent encore nombreuses pour qu'elle acquière avec retard sous Napoléon III sa carte d'état-major française, et qu'elle trouve ainsi son rattachement cartographique à la France.

On dut cependant se contenter pour l'établissement de cette carte de points géodésiques de premier ordre trop peu nombreux. Aucune amélioration donc depuis la « carte sarde » dont la carte d'état-major s'inspire très généreusement. 50 ans après le rattachement on ne possède toujours pas d'enchaînement rationnel de triangles de premier ordre couvrant la Savoie et la Haute-Savoie alors même que depuis 1823 l'Italie et la Suisse avaient obtenu la prolongation de leur propre triangulation fondamentale jusque sur les hauts sommets de Savoie et Haute Savoie.

Ce n'est qu'en 1897 qu'Henri Vallot établit sur la zone du Mont-Blanc une triangulation primaire se raccordant d'ailleurs mieux à l'italienne qu'à la française et, qu'en 1920 devant l'absence d'une œuvre générale « manquant à la connaissance parfaite de la fraction septentrionale de la plus belle région de France » qu'Helbronner entreprit et acheva de recoller tous ces fragments de triangulation, retrouvant les anciens signaux, les restaurant, en construisant de nouveaux sur les plus hauts sommets, dressant cartes et panoramas photographiques, publiant en 12 volumes tous nos sommets alpins en une « description complète géométrique et artistique ».

Françoise GUICHON